

## ACTUALISATION DU CONCEPT STRATÉGIQUE

---

**15.** Le Comité recommande que le gouvernement du Canada fasse valoir avec vigueur au sein de l'OTAN que le réexamen du Concept stratégique de l'Alliance et son actualisation, le cas échéant, devraient comprendre sa composante nucléaire.

### Réponse

Le Gouvernement est d'accord. La politique actuelle de l'OTAN en matière nucléaire est énoncée dans le Concept stratégique de 1991. Mis au point au lendemain de la guerre froide, le Concept était à la fois positif et progressiste pour l'époque. Toutefois, au Sommet de Madrid de 1997, il a été décidé de le réexaminer du fait des profondes transformations survenues depuis dans l'environnement de sécurité. La nouvelle version du Concept stratégique devrait être rendue publique lors du Sommet du 50e anniversaire de l'Alliance, à Washington, en avril.

Le Canada a soutenu que, pour être crédible, le réexamen doit porter sur les caractéristiques des forces nucléaires de l'OTAN. Les progrès accomplis au regard de divers arrangements de contrôle des armements et de désarmement ont renforcé la sécurité générale de l'Alliance. Les circonstances ont beaucoup changé depuis 1991. Par exemple, l'Alliance a réduit de plus de 80 pour cent ses forces nucléaires pré-stratégiques, a éliminé toute son artillerie nucléaire et ses missiles à courte portée lancés du sol, et elle a réaffirmé ne pas avoir l'intention de déployer des armes nucléaires sur les territoires des nouveaux membres, ni d'ailleurs de plans ou de raisons pour le faire. De plus, les forces nucléaires restantes de l'Alliance fonctionnent à des niveaux de préparation sensiblement réduits. En outre, le Traité FCE a réduit les niveaux et l'équilibre relatif des forces conventionnelles en Europe. L'OTAN dispose de forces conventionnelles suffisantes pour repousser toute attaque conventionnelle de n'importe quel éventuel ennemi, qu'il opère seul ou avec d'autres. D'autres faits nouveaux se sont également produits, comme la mise en place par l'OTAN d'organismes de sécurité coopératifs tels que le Conseil de partenariat euro-atlantique et l'inauguration d'un nouveau partenariat avec la Russie et d'autres États. Par ailleurs, les nouveaux rôles joués par l'OTAN et l'OSCE pour la prévention des crises, la gestion des conflits et les opérations d'appui à la paix ont permis à l'Alliance d'améliorer sensiblement sa capacité de prévenir les conflits et de gérer les crises par des moyens politiques.

L'OTAN étant ainsi mieux en mesure de désamorcer les crises par des moyens politiques et autres ou de monter avec succès, le cas échéant, une défense conventionnelle, il est d'autant plus improbable et difficile à envisager que puissent se présenter des circonstances dans lesquelles l'Alliance pourrait vouloir recourir aux armes nucléaires.